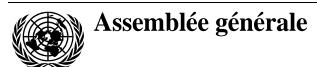
Nations Unies A/55/579



Distr. générale 12 décembre 2000 Français Original: arabe

Cinquante-cinquième session

Point 92 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur: M. Ahmed Amaziane (Maroc)

- 1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquantecinquième session la question intitulée :
 - « Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce et développement;
 - b) Produits de base;
 - c) Crise de la dette extérieure et développement;
 - d) Science et technique au service du développement;
 - e) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés. »

et d'en confier l'examen à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné la question à ses 8e à 10e, 13e, 16e, 26e à 28e, 30e, 34e, 35e, 38e, 40e et 42e séances, les 6, 9, 12, 18, 26, 27 et 31 octobre, les 15, 20 et 29 novembre et les 1er et 8 décembre 2000. Un compte rendu des débats de la Commission figure dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/55/SR.8 à 10, 13, 16, 26 à 28, 30, 34, 35, 38, 40 et 42). Il convient également d'appeler l'attention sur le débat général tenu par la Commission à ses 3e à 7e séances, les 2, 3 et 5 octobre (voir A/C.2/55/SR.3 à 7). Il sera rendu compte de l'examen approfondi de la question par la Commission dans les additifs au présent rapport, comme suit :

00-79353 (F) 151200 151200

^{*} Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en six parties, sous la cote A/55/579 et Add.1 à 5.

Alinéa	Addirif
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5

3. Pour examiner cette question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 92

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/68-S/2000/377)

Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/69-S/2000/378)

Lettre datée du 26 avril 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Géorgie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/71-S/2000/393)

Lettre datée du 5 mai 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration et du Programme d'action adoptés par le Sommet du Sud du Groupe des 77, réuni à La Havane du 10 au 14 avril 2000 (A/55/74)

Lettre datée du 17 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du rapport des ministres des finances du Groupe des Sept aux chefs d'État ou de gouvernement intitulé « Renforcement de l'architecture financière internationale » (A/55/158-E/2000/102)

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué Okinawa 2000 adopté par le Groupe des Huit le 23 juillet 2000 (A/55/257-S/2000/766)

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration adoptée par le Groupe des Sept lors de la réunion au sommet tenue à Okinawa (Japon) du 21 au 23 juillet 2000 (A/55/260-E/2000/108)

Lettre datée du 17 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/310)

Lettre datée du 8 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant no-

2 n0079353.doc

tamment le texte du communiqué de Brasilia adopté le 1er septembre 2000 par les présidents des pays d'Amérique du Sud (A/55/375)

Lettre datée du 20 novembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/636)

Note verbale datée du 10 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/55/7)

Lettre datée du 19 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bélarus, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une déclaration de leurs chefs d'État respectifs au sujet de la création d'une communauté économique eurasienne, adoptée le 10 octobre 2000 (A/C.2/55/8)

Lettre datée du 24 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/55/9)

a) Commerce et développement

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/55/396)

Note du Secrétaire général sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays de transit qui sont leurs voisins (A/55/320)

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur ses vingt-troisième à vingt-cinquième réunions directives [A/55/15 (Parts I à III)] et sur sa quarante-septième session [A/55/15 (Par IV)¹]

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun adopté lors du dixième Sommet des chefs d'État ou de gouvernement du Groupe des Quinze, organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

Lettre datée du 20 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du Mémorandum de New York signé par leurs Présidents respectifs lors de leur réunion du 6 septembre 2000 et d'un communiqué publié à l'issue de cette réunion (A/55/434-S/2000/926)

b) Produits de base

Note du Secrétaire général sur les tendances et perspectives mondiales (A/55/332)

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun adopté lors du dixième Sommet des chefs d'État ou de gouvernement du Groupe des Quinze, organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

n0079353.doc 3

¹ Les rapports, diffusés séparément sous la cote A/55/15 (Parts I à IV) seront publiés sous leur forme finale comme *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 15* (A/55/15).

c) Crise de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution récente de la situation des pays en développement au regard de la dette (A/55/422)

Lettre datée du 22 juin 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/183)

d) Science et technique au service du développement

Rapport du Secrétaire général sur des propositions tendant à renforcer la coordination des mécanismes de la Commission de la science et de la technique au service du développement dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement afin de favoriser la complémentarité des activités de l'ensemble des organismes des Nations Unies (A/55/96-E/2000/84)

Note du Secrétariat sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution 54/201 de l'Assemblée générale (A/55/413)

e) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés

Rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en place d'un système financier international stable, capable de relever les défis du développement, en particulier dans les pays en développement » (A/55/187 et Add.1 et 2)

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun adopté lors du dixième Sommet des chefs d'État ou de gouvernement du Groupe des Quinze, organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

- 4. À la 8e séance, le 6 octobre, le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, l'économiste hors classe et chef du Bureau des commissions régionales à New York et l'expert de haut niveau en matière de financement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/55/SR.8).
- 5. À la 9e séance, le 6 octobre, l'économiste du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fait une déclaration liminaire (voir A/C.2/55/SR.9).
- 6. À la 26e séance, le 26 octobre, le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Président du Conseil du commerce et du développement ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/55/SR.26).

4 n0079353.doc